

Qu'est-ce que la discipline positive ?

Association Discipline positive France

“ Un enfant réussit mieux, lorsqu'il se sent mieux !
Jane Nelsen

La Discipline Positive est une approche qui encourage chez l'enfant le développement de compétences sociales dans un esprit de respect mutuel au sein des familles, des écoles et des communautés.

Plus précisément, la Discipline Positive propose aux parents, aux enseignants et aux éducateurs un ensemble d'outils et une méthode ni permissive ni punitive qui permet de développer chez l'enfant l'auto discipline, le sens des responsabilités, l'autonomie, l'envie d'apprendre, le respect mutuel et bien d'autres qualités essentielles.

Dans cette démarche, l'autorité s'exerce sans soumission, en conciliant fermeté et bienveillance.

L'interprétation du mot « discipline » variant selon les personnes et les cultures, il apparaît opportun d'en redéfinir le sens :

Discipline :

du Latin, *disciplina*, action d'instruire et *discipulus*, élève, celui qui suit un personnage vénéré ou une vérité.

La discipline a pour vocation d'enseigner et non de soumettre à une autorité.

Positive :

« Ce sur quoi vous vous concentrez, s'accroît ».

Avoir un esprit d'ouverture permettant de voir les difficultés ou les erreurs comme des opportunités d'apprentissage.

Les compétences enseignées :

- L'estime de soi,
- La coopération,
- L'autodiscipline,
- La patience,
- L'empathie,
- Le respect de soi et des autres,
- La compassion,
- Le courage d'être imparfait,
- La recherche de solutions,
- Le dialogue efficace,
- Contrôle de soi,
- L'honnêteté,
- La politesse,
- L'autonomie.

